

Conseil de Quartier – Centre Abeilles

Samedi 10 septembre 2016

En ouverture de séance, Isabelle Dulin, Présidente du Conseil de Quartier, présente la démission de Nicole N'Guélé.

Présents : Sylvie Foveau, Valérie Montel, Richard Devulder, Michel Boulanger, Patricia Tétart, Liliane Hennebelle, Anne-Carole Libert, Christophe Cuvelier.

Excusés : Marc Dubois, Marc Tomolillo, Aude Bartholomeus.

Absents : Kamal Baddou, Geneviève Lasselin, Marie-José Thierry, Aurélien Baggio, Erika Coupois

- **Réunion des présidents de conseils de quartier.**

La prochaine réunion des conseils de quartier se déroulera le samedi 5 novembre. Les présidents ont remonté les besoins des conseils, comme le fait que les conseils puissent se réunir en plénière plus souvent.

Dans le même temps, Isabelle Dulin annonce à l'ensemble des conseillers de quartier présents sa démission du Conseil Communal d'Hellemmes, et par conséquent, de la présidence du Conseil de Quartier Centre/Abeille. Cette démission est liée à des contraintes professionnelles qu'elle explique aux conseillers.

- **Questions diverses.**

La Présidente du Conseil de quartier explique être passée au jardin du CCAS, ajoutant qu'il y a des tomates cerises et que les fruits et légumes poussent très bien.

Monsieur Devulder parle d'un projet de tournoi, ce à quoi Isabelle Dulin répond qu'elle en a parlé lors de la réunion des présidents de conseil ainsi qu'à Jean-Luc Liétart, Adjoint au Maire en charge du sport.

Madame Hennebelle demande pourquoi les bancs au niveau de l'église ont été enlevés. Madame Dulin répond que la question a déjà été posée aux services municipaux. La Présidente posera à nouveau la question à la mairie.

Madame Tétart demande quelle est la procédure à adopter pour un nouveau passage piéton. Madame Dulin posera la question aux services, Madame Tétart lui enverra prochainement une photo.

- **Présentation de la séance publique.**

L'ensemble des conseillers approuve l'idée de la diffusion d'un document PowerPoint, en faisant tout simplement un défilant de photos sans qu'il n'y ait de texte. Dans ce cas, chaque conseiller pourra récupérer des photos pour que ce soit davantage parlant.

Isabelle Dulin fait à son tour un point sur les actions qui seront présentées lors de la séance publique :

- Les deux jardins potagers
- L'inauguration du rucher avec les enfants, les élus et les conseillers de quartier
- Le diagnostic en marchant
- Le challenge du vélo, le jardin conservatoire
- La livraison des colis aux personnes âgées lors des fêtes de fin d'année

Il est possible aussi de faire une page avec les futurs projets : le tournoi de tennis de table, la marche exploratoire (sécurité des femmes dans les transports en commun). Madame Dulin demande aux conseillers si l'opération « Toutou Pas Partout », appuyée par une visite des conseillers enfants et conseillers de quartier, est toujours d'actualité ? Les conseillers répondent positivement à cette demande.

En ce qui concerne les animaux dans les espaces boisés, cela est interdit (arrêté municipal de 1994) selon Monsieur Cuvelier. De la même manière, il ajoute que les déjections dans les espaces verts ne doivent pas être tolérées, tout comme dans l'ensemble de la commune.

Madame Foveau demande s'il ne serait pas utile d'avoir des endroits spécifiques pour que les chiens puissent faire leurs déjections ou des espaces plus grands que ceux existant à l'heure actuelle.

Richard Devulder revient sur le stationnement chemin Bécu. En effet, le stationnement est interdit et les véhicules y circulent à vive allure menaçant à chaque instant de renverser les personnes qui sortent de chez elles.

Pour la séance publique du conseil de quartier, la Présidente indique que les conseillers pourront dire qu'ils ont remonté différentes informations en Mairie après une visite et avoir pris des photos.

Les impressions concernant la séance publique commenceront quant à eux en début de semaine prochaine, et une information sur le site internet sera également faite.

Christophe Cuvelier indique, concernant le développement de la ville d'Hellemmes et l'immobilier, qu'apparemment un bail serait accordé à la SNCF depuis des décennies et viendrait à terme en 2020. Ainsi, toute la partie des ateliers SNCF qui se trouve sur la gauche du Technicentre reviendra à son propriétaire actuel qui est la mairie

d'Hellemmes. Cela représente l'équivalent, en surface libérée, de 3 ou 4 Quebecor. Cette information demeure cependant officieuse.

Cela s'ajoute à une multiplication des logements et donc à une augmentation à moyen terme de la population. Ce qui intéresse Monsieur Cuvelier, ce sont les questions autour des infrastructures et des logements, ainsi que des choses existantes et vouées à évoluer.

Pour Isabelle Dulin, le conseil de quartier a toute sa place pour donner des idées et être force de proposition. Et dans le cadre des constructions, cela est d'autant plus important que les promoteurs ont tendance parfois à oublier certaines choses qui sont liées de près ou de loin à leurs projets.

Madame Dulin en vient au format de la réunion. Ce sera en rangées, avec les conseillers de quartier réunis et qui se présenteront au public présent. Madame Tétart n'a pas compris le système des collèges dans les conseils de quartier, et demande que cela soit expliqué. Madame Dulin propose donc d'une présentation du fonctionnement du conseil de quartier, ainsi que le bilan du conseil de quartier. Madame Montel présentera et commentera les photos des ruches, et les jardins partagés seront présentés par Sylvie Foveau. Le bilan de l'année écoulé sera également présenté tout au long de la réunion.

Ainsi, les présentations des actions se dérouleront de la manière suivante :

- Pour le challenge vélo : Isabelle Dulin
- Pour le diagnostic en marchant : Marc Tomolillo
- Pour le jardin conservatoire : Isabelle Dulin
- Pour la distribution des colis : Richard Devulder

Une présentation des projets à venir sera également faite par les conseillers de quartier, avec le tournoi de tennis de table en sport adapté. Patricia Tétart traitera de la balade exploratoire des bouches de métro.

Les conseillers, et plus spécifiquement Patricia Tétart, parleront aussi de leur appartenance au réseau des ambassadeurs culturels. La réunion publique se terminera par un point par Monsieur le Maire, Frédéric Marchand, et Monsieur Gherbi, Premier Adjoint au Maire. La séance publique aura lieu le 22 septembre à 18h30.

La prochaine réunion se déroulera le samedi 15 octobre à 9h00 (sous réserve).